

JANVIER 1985

La Chronique de Monterblanc



JANVIER 1985

- LE MOT DU MAIRE -

Au seuil de cette année nouvelle, où la nature a revêtu son manteau blanc, le Maire, le Conseil Municipal et le Personnel Communal, forment les vœux les plus sincères pour le bonheur de vos foyers.

Que 1985 vous apporte à toutes et à tous,
une bonne santé,
une joie de vivre,
et, une sécurité dans l'emploi.

Puissons-nous oeuvrer ensemble pour que MONTERBLANC continue à se développer dans la prospérité et l'harmonie du bien commun.

Le Maire,

A. LE PENVEN.

Bonne Année

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de MONTERBLANC

EXTRAIT

Du Procès-verbal des délibérations prises par le Conseil municipal
dans sa séance du 26 NOVEMBRE 1984.

(Application de l'article 32 du Code d'Administration communale)

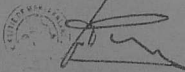
Le Conseil

- 1°.- APPROUVE le Programme d'Utilisation de l'Allocation scolaire 1984, établi par Monsieur le Directeur de l'École Publique ; Allocation 550 F. - Dépense F.- 581,40
- 2°.- ÉCARTER la prise en charge par la Commune des frais d'échange de terrains sis à "Kermouël" et constituant la régularisation de concessions consenties pour la réalisation du chemin rural du "Varrech".
- 3°.- VOTE la réalisation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un emprunt, dit d'Équipement courant, d'un montant de 180 000 francs, destiné au financement de travaux de Voirie et de Bâtiments.
- 4°.- ALLOUE au Receveur Municipal l'indemnité dite de Conseil, dans les conditions déterminées par l'arrêté interministériel du 16 Décembre 1981.
- 5°.- DÉCIDE la location de l'atelier vacant à la SOCIÉTÉ BRETONNE DE FAÇONNAGE COSMÉTIQUE.
- 6°.- CONFIRME la vente de l'atelier - relais à la SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS DE RECHERCHES BIOLOGIQUES DE BRETAGNE (S.A.R.L.) et PRÉCISE les modalités de règlement du prix.
- 7°.- DEMANDE l'autorisation de commencer les travaux d'extension du Stade Municipal, sans perdre le bénéfice des subventions.
- 8°.- DÉCIDE la location provisoire d'un terrain, sis à "KERADUS", pour la pratique du football.
- 9°.- PREND ACTE de la nomination au poste de "COMMISSAIRE DE HAIRIE", à compter du 1^{er} Septembre 1984, de Mademoiselle Béatrice GOLVAIT, inscrite sur la liste régionale d'aptitude à ceemploi.
- 10°.- PREND acte également de la réunion de la Commission communale des Impôts, avec la participation du Géomètre du Cadastre, en vue de la mise à jour des matrices cadastrales, à partir de vues aériennes.

Pour Extrait certifié conforme

AFFICHÉ le 9 AOÛT 1984.

Le Maire,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de MONTERBLANC

EXTRAIT

Du Procès-verbal des délibérations prises par le Conseil municipal
dans sa séance du 26 NOVEMBRE 1984

(Application de l'article L.121-17 du Code des Communes)

Le Conseil

1°) APPROUVE le Procès-Verbal de la réunion du 26 Octobre 1984.

2°) VOTE la réalisation auprès de la Caisse Nationale de CREDIT AGRICOLE MUTUEL du MORBIHAN, d'un emprunt de 332 000,00 F, destiné au financement des travaux d'assainissement des programmes 1983 et 1984. Un appel d'offres, pour la réalisation de ces travaux, ayant été lancé par la D.D.A., l'ouverture des plis est fixée au Mardi 14 Décembre 1984, à 15 Heures.

3°) ALLOUE au Receveur Municipal une indemnité de conseil s'élevant à :
- 2 271,00 F pour 1983,
- 2 354,00 F pour 1984.

4°) ÉMET un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de la pisciculture sis au "Moulin de Lanquo" en la commune de SAINT-AVE.

5°) FIXE le taux de la Taxe Locale d'Équipement, à compter du 1er Janvier 1985 à 2 %.

6°) MAINTIEN la taxe de raccordement au réseau d'assainissement à 7 817,00 F pour les constructions nouvelles, et FIXE la redevance pour les constructions existantes à :
- 400,00 F en 1985 ;
- 600,00 F en 1986 ;
- 800,00 F en 1987.

7°) Suite à l'article 103 de la loi n° 83-1179 du 29 Décembre 1983 modifiant, à compter du 1er Janvier 1985, les tarifs minimum et maximum du droit de licences et de la taxe spéciale sur les débits de boissons, RETIEN les taux minima proposés, savoir :
- 500,00 F pour les débits de 4ème catégorie ;
- 250,00 F pour les débits de 3ème catégorie, restaurants et licences à emporter.

Et, pour la taxe spéciale s'y ajoutant :
- 30 % pour les licences de 3ème et 4ème catégorie ;
- 37,00 F pour les licences de 2ème catégorie.

8°) FIXE le tarif des concessions au cimetière à :
- 90,00 F le mètre carré, pour les concessions temporaires (15 ans) ;
- 180,00 F le mètre carré, pour les concessions trentennaires ;
- 360,00 F le mètre carré, pour les concessions cinquantennaires.

Misc 2048 - Bepo-Larzac, Nancy 55.

- CONCOURS DES MAISONS FLEURIES -

Année 1984

1er Prix :	Mr et Mme THOMAS	Rémy	Les Quatre-Vents
2ème Prix :	Mr et Mme DONATIEN	Georges	21, Rue Auguste Brizeux
	Mr et Mme GUILLERON	Albert	4, Place de la Mairie
3ème Prix :	Mr et Mme HERVIO	Louis	7, Rue de Sterhuën
	Mr et Mme EVENO	Adrien	2, Rue Jean Mermoz
4ème Prix :	Mr et Mme LE TEXIER	Gérard	Gomay
	Mr et Mme ETRILLARD	Bernard	9, Rue André Le Texier
5ème Prix :	Mr et Mme CONAN	Pierre	Kerbloquin
	Mr et Mme HERVIO	Jean	2, Place Annie de Bretagne
6ème Prix :	Mr et Mme LE TEXIER	Joseph (Fils)	Gomay
	Mr et Mme LEBLOND	Patrick	4, Rue des Bruyères
7ème Prix :	Mme MAURY	Joséphine	8, Rue Auguste Brizeux
	Mr et Mme CADORET	André	Kertrionnaire
8ème Prix :	Mr et Mme THEBAUD	Auguste	5, Rue Auguste Brizeux
9ème Prix :	Mr et Mme CAUDAL	Yannick	13, Rue du Govérig
10ème Prix :	Mr et Mme JAGU	Léon	Lotissement de "Kertrionnaire"
11ème Prix :	Mr et Mme COUEDIC	Joseph	Lotissement de "Kertrionnaire"
12ème Prix :	Mr et Mme LE ROCH	Jean	6, Rue Auguste Brizeux
	Mr et Mme DURASSIER	André	Lotissement de "Kertrionnaire"
13ème Prix :	Mr et Mme LE GOUGUEC	Rémy	13, Rue André Le Texier
	Mr et Mme JEFFROY	André	Kermouël
14ème Prix :	Mme CONAN	Gabrielle	Kermouël
	Mr et Mme MAHE	Hubert	13, Rue de Sterhuën
15ème Prix :	Mr et Mme BOCHE	Antoine	1, Rue Mathurin Eveno
	Mr et Mme LAUTODE	Désiré	19, Rue Auguste Brizeux
16ème Prix :	Mr et Mme RENOUE	Michel	14, Rue de Ker-hent-du
	Mr et Mme BEUVE	Jean-Charles	16, Rue Ti-Glaz
17ème Prix :	Mr et Mme QUERANT	Alain	Petit-Trévlis
	Mr et Mme MONNIER	Michel	10, Rue Auguste Brizeux
	Mr et Mme BERNARD	René	7, Rue des Bruyères

Le remise des prix de ce concours aura lieu, à la Salle des Fêtes, le Dimanche

17 Mars 1985, à 11 Heures.

ANNICK Caudal

reine de Monterblanc

C'est Annick Caudal, 16 ans, demeurant cité du Bois-d'Amour, qui s'est vue remettre par le maire, M. Le Penven, la traditionnelle écharpe au titre de l'année 1985.

Sa première dauphine est Yolande Morio, 19 ans, agent hospitalier. La seconde est Dominique Pasco, 16 ans, étudiante; toutes deux sont de Corn-Er-Hobé.

Au cours de l'année 85, leurs sourires présideront aux cérémonies officielles du comité d'animation, grand organisateur de la soirée et des principales festivités de la commune.

On a assisté à un bel de la Sainte-Catherine très réussi ce samedi à la salle des fêtes, et c'est une mission très délicate qu'a eu à accomplir le jury, composé des présidents des comités des fêtes des communes environnantes, en faisant, parmi sept candidates, la plus apte à représenter Monterblanc et à succéder à la charmante Noëlle Orjabin qui fut pendant un an la première majesté de la commune.



LA LIBERTÉ
du Morbihan
QUOTIDIEN RÉGIONAL

Joseph Eveno,
Monsieur bons offices

en retraite active

« Je pars avec la satisfaction du devoir accompli, mais je serai toujours de service... pour rendre service ».

Joseph Eveno quitte donc officiellement ses fonctions de secrétaire général de la mairie occupées depuis 35 ans, mais restera, dans un pays qu'il n'a jamais quitté, le « Monsieur bons offices » que cet ermite de Brizeux fut pendant sa longue vie professionnelle, car les tâches acceptées restent assagranées : secrétaire des Mutualités Agricoles, de l'Association des amis de la chapelle et du site de Mangolélian, administrateur de la C.R.A.M.B., du centre hospitalier de Saint-Avé, de l'hôpital de Josselin, du B.A.S. de la commune, président du conseil d'administration de la Maison de convalescence de Colpo, etc...

Rien d'étonnant donc à cette foule qui, dans la salle des fêtes de Monterblanc prenait part à la cérémonie du départ en retraite autour du maire, M. Armel Le Penven, de ses prédécesseurs MM. Prono et Fraval de Coatparquet, de MM. Michel et La Lanic, conseillers généraux, J. B. Thébaud, ancien conseiller général, J. Rivier, maire-adjoint de Vannes, l'abbé Le Corquillé, recteur, les maires de la région, responsables des administrations, secrétaires de mairie en activité et retraités...



« Je vois, ici, des gens de partout », constatait effectivement le D^r Michel qui témoignait des qualités de Joseph Eveno : « Vous avez été le parfait secrétaire de mairie, l'homme polyvalent, vous êtes à l'origine de beaucoup de choses, et pratiquement tout seul, votre image restera celle d'un homme compétent, réfléchi, au service des autres ».

Au nom de M. Cavallé, député de la circonscription, M. Jaffier, maire-adjoint de Monterblanc remerciait au nouveau retraite, la municipalité de la Sainte publique, présida à une pluie de cadeaux, témoignage de l'attachée affection de nombreuses collectivités.

En ouvrant le service, M. Le Penven avait longuement évoqué une carrière d'exception et érequée par des qualités humaines qui sont celles d'un homme de grand cœur, toujours aussi humble et modeste. C'est son adjoint depuis trois ans, Serge La Gal, à dater du 1^{er} janvier devient secrétaire général de la mairie. Il continuera à être secondé par Beatrice Godard, une équipe qui sous la houlette de Joseph Eveno, fut à bonne école !

ANNEE SPORTIVE

« Ainsi va le temps, ainsi vont les ans, ils passent inexorablement »

C'est en ces termes que M. Le Penven a ouvert la traditionnelle séance de vœux de l'année 85, en se gardant de trop de mélancolie, mais en insistant au contraire sur la joie de vivre qu'il souhaite à ses concitoyens malgré « le contexte économique inquiétant ».

Pour aller de l'avant coûte que coûte, il leur a d'ailleurs promis du « remède-médage ». De nombreux travaux sont programmés pour 85 dans l'agglomération et vont entraîner des perturbations pour les habitants.

Tout d'abord, ils s'agit des travaux d'assainissement de la rue du Govenig qui débiteront fin janvier avec, parallèlement, la réfection des trottoirs de l'agglomération.

La voie communale n° 201, route de Kerbloquin, va être élargie et redressée dans sa partie qui va du bourg à la sortie du village de Kerbloquin en passant par le terrain de sports. Une seconde tranche sera programmée ultérieurement après négociations avec les propriétaires.

Le complexe sportif va être développé par l'aménagement d'un deuxième terrain de foot et la construction de deux courts de tennis, ceci pour un montant de 1 098 000 F afin de satisfaire les 400 sportifs de tous âges qui ont besoin d'installations sportives adéquates pour leurs sports favoris.

Dans la zone artisanale des Quatre-Vents, la Société bretonne de façonnage cosmétique qu'a dirigé M. Faunteau va prendre en location pour une année un atelier et pourra ultérieurement s'en rendre acquéreur. Quant à la Société d'application et de recherche biologique de Bretagne qui fournit des réactifs aux laboratoires et aux hôpitaux, elle se porte acquéreur de l'atelier relais.



Mangolérien, après l'aménagement des hollais, la restauration de la maison du Chapelain va être envisagée avec le concours des Amis de la chapelle et du site de Mangolérien.

Dernier point important à aborder, c'est le plan d'occupation des sols : depuis quelques années, toutes les communes de la pén-

insule vendéenne se sont équipées progressivement d'un P.O.S. Monterblanc a décidé elle-aussi de se doter de cette structure qui favorisera son développement harmonieux. Un groupe de travail

vient de se constituer avec MM. Gouan, Evens, La Diberder, Prouno, Ribochon, Mme Trionnaire et, comme architecte urbaniste, M.

Arhus. La première réunion du groupe de travail aura lieu à du mois et les études préliminaires demanderont environ 10

Comme on le voit, une fois bien remplie s'annonce et l'assemblée municipale va s'atteler à la réalisation de toutes ces entreprises dont à terme les habitants tireront un mieux vivre.

Club du « bel âge » le bien nommé

En ouvrant la séance de l'assemblée générale du club du « bel âge », le président, Jean Le Roch, constatait, avec une évidente satisfaction, que 53 membres, sur la centaine qui compte le club, s'étaient déplacés, et félicitait, ainsi, de sa bonne santé. Il a rendu compte des activités de 84 et des enseignements que l'on peut en tirer. La majorité des adhérents souhaitent la multiplication des sorties d'une journée et dans un périmètre pas trop éloigné de Monterblanc. D'autre part, le voyage annuel est programmé vers mai-juin et aura pour destination l'Auvergne. On constate, aussi, une forte demande de concours de boules et de balotes.

Le président a, aussi, rappelé, que les hommes se retrouvent pour jouer aux cartes et aux boules, tous les premiers mardis du mois et que le troisième mardi, tout le monde se réunit pour un copieux goûter où tous les adhérents sont invités. Quant aux personnes âgées ou handicapées, qui ne pourraient se déplacer, elles peuvent contacter un des membres du bureau et les membres du club vont leur rendre une petite visite.

Le bureau a été reconduit, il se compose de Jean Le Roch, président, Joseph Le Tallac, vice-président, trésoriers, Jeannette Le Roch et M. Loric, secrétaires, Jacqueline Evens et Marie-Jo Guilouze.

1985 sera pour nos jeunes une grande année avec la réalisation d'un complexe sportif comportant :

- un terrain de football,
- deux courts de tennis,
- et plusieurs jeux de boules pour nos anciens.

Le terrain de football supplémentaire, devenu indispensable, ne sera opérationnel qu'au printemps 1986. Par contre, nos deux courts de tennis pourront être utilisés dans le courant de ce semestre. Il est à souhaiter que les jeunes et moins jeunes qui s'intéressent à ce sport se mettent en relation avec Christian Péron pour la constitution d'un bureau.

Il est par ailleurs à préciser que si nos jeunes joueurs ont pu pratiquer jusqu'à présent le tennis à Monterblanc, c'est bien grâce à Mr et Mme Fraval de Coatparquet qui ont mis gratuitement à leur disposition et depuis plusieurs années leur court de Coh-Castel.

Nous tenons à les en remercier très vivement.

R. JAHIER

Arbre de Noël de l'école Notre-Dame de la Croix

Les 270 enfants, de l'école Notre-Dame de la Croix, avaient préparé un petit spectacle où leur fantaisie s'est donnée libre cours, avant de recevoir, des mains du Père Noël et du président de l'APEL, des cadeaux et un copieux goûter.

L'ARBITRE.

qui est ce Monsieur, vêtu de noir, qui tous les dimanches, sur les stades et parfois bien après est sujet de conversation voir de malédiction pour ces supporters parfois irascibles qui finissent la soirée devant un dernier petit verre?...

L'arbitre est avant tout un sportif chargé de diriger un match, de veiller à ce qu'il se joue dans l'esprit et selon les lois du jeu et d'assurer aussi autant qu'il dépend de lui-même la protection des joueurs.

Avant de porter un jugement, quel qu'il soit sur cet arbitre, réfléchissez, posez-vous ces questions "serais-je capable de faire mieux ou du moins tout autant que lui". "Est ce que je connais bien les lois du jeu? "

Si c'est oui et bien bravo... mais alors que faites vous là à vous languir le long de cette main courante. Venez vite nous rejoindre, au corps arbitral. Nous ne demandons qu'à recruter et je suis prêt à renseigner toutes les bonnes volontés.

Si c'est non et bien gardez pour vous, Mesdames et Messieurs, ces réflexions parfois si vulgaires que vous n'oseriez certainement pas prononcer devant vos enfants.

Malheureusement et cela est bien triste, ces propos parviennent aux oreilles des jeunes footballeurs qui sont à coté de vous. Sincèrement je ne crois pas que c'est cela qu'ils attendent de vous supporters et même quelquefois dirigeants, cela s'est déjà vu.

Aussi pour le mot de la fin, L'A.S.M. et moi-même, adressons toutes nos félicitations à Alain LORRIC qui s'est lancé dans le bain et surtout souhaitons un prompt rétablissement à Jo en espérant le revoir au plus vite porter la tenue noire sur un terrain de football.

HUBERT BOCHER.



En septembre dernier l'A.S.M. entamait sa 3ème saison en Promotion d'Honneur, quelques nouveautés sont apparues par rapport à l'année passée : la suppression de l'équipe "C" qui avait déjà dû déclarer forfait à plusieurs reprises du fait du désintéressement de certains joueurs, la suppression de l'équipe Minimes, la création d'une équipe vétérans qui permet aux moins jeunes de pratiquer le football comme un sport de loisir, l'apparition de nombreux jeunes qui ont permis la formation d'une équipe de pupilles à II qui leur permettaient d'évoluer dans un contexte qu'ils auraient connu plus tard.

Après un début de championnat difficile, l'équipe fanion aura assez de ressources, espérons le, pour terminer son championnat à une place honorable. Elle aura eu toutefois le mérite de créer une surprise en coupe de France en éliminant la Méléciennne de Plumelec, Club de Division d'Honneur.

L'équipe "B" dans un championnat corsé où elle cotoie des équipes "A", essaie tout bien que mal de se maintenir dans une position qui l'éloigne de la lanterne rouge.

Les Juniors en excellence départementale, disputent un championnat beaucoup plus serré et de ce fait plus intéressant que l'année passée, et ceci d'autant plus que leurs meilleurs éléments évoluent en équipe fanion.

Les Cadets ont connu un démarrage laborieux (3 matchs, 3 défaites) et se sont ensuite nettement regaillonnés en alignant 5 victoires consécutives et cela par des scores éloquentes.

Les pupilles à onze dont c'est la première expérience, donnent satisfaction à leurs dirigeants dans la mesure où ils se comportent en partenaires sérieux pour leurs adversaires qui eux n'en sont pas à la première tentative.

Les autres jeunes joueurs évoluent en pupilles et poussins à 7 et les plus jeunes en débutants.

L'A.S.M. souhaite à tous une bonne et heureuse année ainsi et surtout qu'une bonne santé.

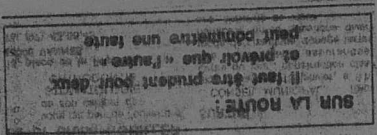
Classement ÉQUIPE "A"		
Club	Pts	J
Nérol	28	11 8 1 2
St-J. Ardy	20	11 7 1 3
Carantec	24	11 5 3 3
St-J. Ardy	22	11 5 3 3
St-J. Ardy	22	11 5 3 3
St-J. Ardy	21	11 4 2 5
St-J. Ardy	21	11 4 2 5
St-J. Ardy	20	11 3 3 5
St-J. Ardy	19	11 3 3 5
St-J. Ardy	18	11 3 3 5
St-J. Ardy	17	11 3 3 5
St-J. Ardy	16	11 3 3 5
St-J. Ardy	15	11 3 3 5
St-J. Ardy	14	11 3 3 5
St-J. Ardy	13	11 3 3 5
St-J. Ardy	12	11 3 3 5
St-J. Ardy	11	11 3 3 5
St-J. Ardy	10	11 3 3 5
St-J. Ardy	9	11 3 3 5
St-J. Ardy	8	11 3 3 5
St-J. Ardy	7	11 3 3 5
St-J. Ardy	6	11 3 3 5
St-J. Ardy	5	11 3 3 5
St-J. Ardy	4	11 3 3 5
St-J. Ardy	3	11 3 3 5
St-J. Ardy	2	11 3 3 5
St-J. Ardy	1	11 3 3 5

Classement ÉQUIPE "B"		
Club	Pts	J
1. St-J. Ardy	20	11 7 1 3
2. Carantec	17	11 5 3 3
3. Nérol	15	11 3 3 5
4. St-J. Ardy	14	11 3 3 5
5. St-J. Ardy	13	11 3 3 5
6. St-J. Ardy	12	11 3 3 5
7. St-J. Ardy	11	11 3 3 5
8. St-J. Ardy	10	11 3 3 5
9. St-J. Ardy	9	11 3 3 5
10. St-J. Ardy	8	11 3 3 5
11. St-J. Ardy	7	11 3 3 5
12. St-J. Ardy	6	11 3 3 5
13. St-J. Ardy	5	11 3 3 5
14. St-J. Ardy	4	11 3 3 5
15. St-J. Ardy	3	11 3 3 5
16. St-J. Ardy	2	11 3 3 5
17. St-J. Ardy	1	11 3 3 5

Groupe G "CADETS"		
Club	Pts	J
1. Kériolais	20	7
2. Plougoumelen	17	7
3. Plumergat	17	7
4. Brandivy	16	7
5. Monterblanc	15	7
6. Grand-Champ	14	7
7. Locmaria-Grand-Champ	13	7
8. Plaudren	11	6
9. Ste-Anne Auray	10	6
10. Méridac	9	7
11. E.S. Pizran	8	6
12. A.S. Meucan	0	7

"JUNIORS"		
Club	Pts	J
1. E.S. Baud	18	6
2. Mordac	17	7
3. Thelx	14	6
4. Crach	13	6
5. Locminolac	12	6

6. Clarté Baud	12	6
7. Alréenne	11	7
8. Monterblanc	10	6
9. Noyal-Pontivy	10	6
10. Plumelin	10	7
11. Stade Pontivyen	9	5



La section cyclotourisme a tenu son assemblée générale le samedi 5 janvier en la présence de Jean-François MAUDR, président de la Ligue de BRÉGÈNE.

Le bilan a été très positif, puisque le nombre d'adhérents a doublé en 1984.

Le club a été présent dans de nombreuses randonnées tant au niveau local que régional et même national: Tour du MORRHAN, brevets 150, 250, 350, 500 kms, brevet cyclo-montagnard d'AD-VERGNE.

Après le rappel de la sécurité par Jean-Claude UHRL, des trophées furent remis aux plus méritants: Robert LE GANASSON, Frédéric BERNARD.

Le groupe des jeunes a pris possession ce soir-là de ses maillots aux couleurs de MONTERBLANC.

La projection du film sur le rallye de MARGOLÉMIAN et la galette des rois ont clôturé la soirée dans une chaude ambiance.

Quelques dates à retenir:

- 20 janvier: remise en état et vérification des bicyclettes.
- 5 février: départ officiel de la saison à 9 heures.
- 2 juin: randonnée de KANGOLÉMIAN.
- 25 août: randonnée des Landes de Lanvaux (170 kms avec 1700m de dénivellation).
- 8 Pâques: projet de voyage itinérant pour les jeunes.

Pour 85, le bureau a été ainsi constitué:

Président: Michel BERNARD
 Vice-président: Georges TISON
 Secrétaire: Michel BERNARD Adjoint: Michel GUILLO
 Trésorier: Paul BELLEC Adjoint: C. LE PRIONNAIRE



CYCLOTOURISME
 A. S. MONTERBLANC

GYMNASTIQUE ET SPORT POUR TOUS

MONTERBLANC

- GYM - DANSE -



Depuis sa création en 1978, l'association de GYMNASTIQUE et SPORT pour TOUS de Monterblanc ne cesse de se développer et d'année en année, le Club est devenu une grande famille regroupant en son sein les plus jeunes, les jeunes, et les moins jeunes dans deux sections, danse classique, moderne, selon les goûts de chacun et gymnastique d'entretien.

Le bilan dressé lors de la dernière assemblée générale le 06 octobre 1984 - à laquelle participait Monsieur le Maire - a permis de constater que le Club se portait bien tant sur le plan moral que financier.

En effet, forte de 143 membres au total, y compris les adhérentes de la section danse, (117 l'an dernier), l'association connaît actuellement un essor qui a dépassé les espoirs des dirigeants.

Il faut souligner à ce sujet que l'ouverture de l'école de danse en 1983 animée avec beaucoup de compétence et de dévouement par Patricia PHILIPPE, est venue renforcer les effectifs de l'association. Cette section a en effet enregistré à elle seule 85 adhésions pour l'année en cours.

Le succès remporté par le premier Gala le 2 juin 1984 est une confirmation de la qualité des cours qui y sont dispensés et constitue un encouragement pour le Club qui espère cette année encore offrir au public de Monterblanc et d'ailleurs - pourquoi pas - un spectacle de grande qualité tant par la chorégraphie que par les costumes et les décors.

La date de ce prochain Gala est déjà fixée le 8 juin prochain; la répétition générale aura lieu le samedi 1er juin.

Venez-y nombreux, vous ne serez pas déçus. Les parents des enfants qui y participeront recevront

.../...

prochainement toutes informations utiles à ce sujet. Il est vraisemblable qu'une participation à la dépense sera demandée aux familles, car la cotisation peu élevée qui leur est demandée en début d'année ne permet pas à l'association de prendre en charge la totalité des frais engagés pour la confection des costumes et accessoires, malgré cependant les bonnes volontés qui se manifestent à cette occasion. Qu'elles en soient d'ailleurs vivement remerciées.

En ce qui concerne la section GYMNASTIQUE, elle se porte bien également, de nombreuses et nouvelles adhésions ayant été enregistrées cette année.

Le Club a "perdu" son sympathique moniteur Denis, mais grâce à Eliane THEPAUT qui a bien voulu prendre la relève les cours sont toujours assurés deux fois par semaine, les mardis de 20 h 30 à 21 h 30 et vendredi de 20 h à 21 heures.

Là aussi la bonne humeur, le dynamisme des participantes n'est plus à démontrer.

Alors mesdames, mesdemoiselles et pourquoi pas vous aussi messieurs, si vous voulez garder la forme, n'hésitez plus, venez nous rejoindre.

A mentionner enfin que lors de l'Assemblée Générale du 06.10.1984 il a été procédé au renouvellement du bureau.

A l'issue du vote ont été élues ou réélus :

- . Mme A.M LE LUHERNE Présidente - Aéroport - Tél : 60.72.10
- . Mme H. LE GALLO Vice-Présidente - Kertrionnaire - Tél : 45.94.55
- . Mme A.M. CAUDAL Secrétaire - Vannes - Tél : 63.56.45
- . Mme M.C. LE MESTRE Secrétaire adjointe - Tél : 45.94.51
- . Mme M.T. MORIO Trésorière - Le Clos - Tél : 45.91.73
- . Mme O. JAFFRE Trésorière Adjointe. Tél : 45.94.59



Club de tennis

Grâce à la création des deux courts communaux, le Club de tennis créé il y a quelques années par le Docteur Daniel pourra reprendre sérieusement du service et, je l'espère, pour la plus grande joie des habitants de Monterblanc.

Nous organiserons au printemps 85 une Assemblée Générale dans le but de désigner un nouveau bureau et de mettre en place le règlement du Club.

Nous demandons d'ores et déjà à toutes les personnes intéressées par ce sport d'expédier le talon ci-dessous rempli

au Secrétariat de Mairie
56250 MONTEBLANC

en vue de leur convocation à l'Assemblée Générale et également pour évaluer le nombre de joueurs potentiels à Monterblanc.

Cet appel est très important pour l'organisation du Club de tennis et la préparation de l'Assemblée.

Je suis intéressé par la pratique du tennis ainsi que ... personnes de mon entourage et vous trouverez ci-après les renseignements nécessaires à l'organisation de l'Assemblée Générale à laquelle vous voudrez bien me convoquer.

NOMS et Prénoms	Adulte ou âge	ADRESSE	Désir participer au Conseil d'Administration oui ou non	Désir suivre des cours oui ou non

Tournoi à Coh-Castel



Deuxième année, deuxième succès, ainsi pourrait se résumer ce tournoi de tennis qu'accueille le court de Monsieur Fraval de Coatparquet.

Les honneurs revinrent en toute logique à nos deux meilleurs éléments qui se retrouvèrent en finale des Simples :

Denis DONATIEN.....	2	6	6
Gilles DREANO.....	6	4	4

et remportèrent ensemble la finale des Doubles :

Gilles DREANO - Denis DONATIEN...	7	6
Patrice DREANO - Pascal MAHEUX...	5	4

La remise des prix eut lieu lors d'une réunion offerte par le propriétaire à laquelle assistait Mr Eveno, Premier Adjoint au Maire.

C. PERON

COMITE d'ANIMATION de MONTERBLANC

Monsieur Le Maire,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Les Membres du Comité d'Animation et moi-même avons le plaisir de vous souhaiter à tous leurs voeux de bonheur et de santé pour la nouvelle année qui vient de débiter.

L'année 1984 qui vient de se terminer pour notre Comité d'Animation par le grand bal de la Ste Catherine au cours duquel s'est déroulée l'Election des Reines 1985, Sept demoiselles briguaient au titre de "Majesté" ou "Demoiselles d'Honneur".

Trois charmantes demoiselles furent déclarées élues par les membres du Jury, tous venus des Comités d'associations de Communes avoisinantes :

- Reine 1985 Annick CAUML ,
- Première Demoiselle d'Honneur ... Yolande MORIS,
- Deuxième Demoiselle d'Honneur ... Dominique PASCO.

Nos trois Majestés présideront toutes les festivités de l'année 1985 organisées par le Comité d'Animation. Elles devront aussi se présenter à l'élection de Reine du Pays Vannetais le 15 AOUT prochain lors des fêtes d'Arvor. Je compte sur vous tous pour venir les soutenir lors de ces fêtes d'ARVOR

Maintenant que nous avons parlé de 1984, Parlons un peu de ce qui va se passer en 1985.

Prochain Rendez-vous : 16 Février

Soirée des Conteurs avec les Artistes de Monterblanc et sa région.
Retenez bien la date 16 FEVRIER.

Courant MARS :

Assemblée Générale.
Vous serez tous invités.
Je pense vous fournir aussi les dates qui ont été arrêtées.

9 JUIN

Inter-Quartier
Organisé conjointement par l'A.S.M., le Club Gym pour Tous, et le Cyclo-Tourisme .

Samedi 22 JUIN

Bal de la ST JEAN.

Prenez aussi note : une nouvelle manifestation à Monterblanc :

Le DIMANCHE 20 OCTOBRE

1er TRO-BOR STERHVEN

(Tour du Bourg de Monterblanc)

Il s'agit de Course à pied organisée par le Comité d'Animation et l'U.C.K. Vannes avec Bernard LE TALLEC.

Cette course se déroulera sur un circuit de 5 Km 500 à courir 3 fois, ce qui fera 16 Km 500.

Mais j'aurais l'occasion de revenir la-dessus dans un prochain bulletin

Toutes les personnes intéressées par cette course peuvent se mettre en contact avec moi.

Je vous souhaite encore une bonne année avec le Comité d'Animation.

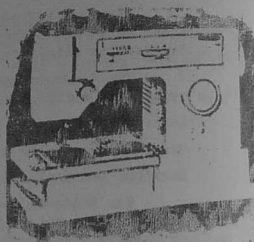
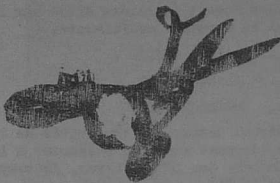


Monterblanc, le 2 JANVIER 1985

LE PRESIDENT,

C. GUILLERON.

MESDAMES
 SERIEZ-VOUS INTERRESSEES
 PAR UN CLUB DE COUTURE ET DE TRICOT
 A
 MONTERBLANC



Si oui, répondez à l'aide du questionnaire ci-dessous.
 Après l'avoir rempli vous êtes invitées à le retourner le
 plus rapidement possible à la Mairie de MONTERBLANC.

QUESTIONNAIRE

1) Etes-vous intéressées par des activités de couture ? _____
 de tricot ? _____

En semaine : quel jour ? _____
 quelle heure ? _____
 Le soir : quel jour ? _____
 quelle heure ? _____

2) Accepteriez vous de donner des cours ? _____
 de couture ? _____
 de tricot ? _____

3) Accepteriez vous de participer à la mise en place de ses activités ? _____

Observations : _____

Suggestions : _____

NOM _____

Adresse _____

n° de Tél. _____

ECOLE DE MUSIQUE
 SI MONTERBLANC M'ETAIT CONTE...

Il y avait une fois une petite commune nichée au fond des vallons du pays de Bretagne, peu connue de beaucoup mais tellement accueillante pour les petits et les grands, qu'il faisait bon y vivre longtemps très longtemps.

Et voilà qu'un jour la Princesse CHANSON, fille comme tout un chacun sait du Roi CONCERTO et de la Reine SYMPHONIE décidèrent qu'il fallait que cette humble bourgade soit conquise, doucement, délicatement, au ROYAUME de MUSIQUE.

C'est pour ça qu'un jour, ça commença dans la petite école où l'équipe de gais lurons et d'adorables commères se réunit pour chanter d'abord, pour mêler leurs voix toutes minuscules à celle majestueuse du vieil orgue de l'église, qui, se sentant tout regaillard se mit à oublier ses blessures, que négligeaient les "grandes personnes" qui pensent toujours que du moment que ça va... pourquoi s'inquiéter ? Mais lui, peina de plus en plus, et peu, si peu de ceux et celles qui l'entendaient souvent ne se rendaient compte que sa voix était de moins en moins sûre, son souffle de plus en plus court !



Et pourtant !

Voilà qu'un jour il s'aperçut d'un changement. Tiens tiens ! Ce ne sont plus des doigts âgés qui lui tapotent ses touches blanches et noires. Mais non ! Oh, les jolis minois, les belles petites mains qui maintenant, de plus en plus souvent le font chanter.

Et comme il aimait ça le bon vieil orgue perçait là-haut, dans la vieille église, dans la tribune qu'il réussit à faire trabler lorsqu'il donne de toute sa puissante voix.

Alors il se disait que, quand même, les gens sont bien ingrats ! Depuis UN siècle, eh oui, 100 ans bientôt il chanté les joies des jeunes mariés, il pleure avec ceux qui emmènent au "Champ du Repos" ceux qu'ils ont aimés, et puis, il en a vu des communicants, et puis des hommes, et puis des femmes, depuis 100 ans bientôt. Oh bien sûr il était vieux le vieil orgue, et certains vont dire qu'il radote un peu, mais lui, au fond de son cœur, en son merveilleux Royaume de MUSIQUE, il sait bien qu'à lui tout, même maintenant, et puis, même, dans... tenez vous pariez ?... dans 100 ans, il aura vu plus de monde à lui tout seul, que toutes les salles des fêtes, les terrains de sports, et même les rues de son cher petit bourg !

Alors il était heureux, parceque tout plein de petits et de jeunes qui faisaient dans la petite école, tout plein de petits et de jeunes qui faisaient de la musique ! Et puis, pensez donc il était fier ! Plus de 40 qui apprennent l'orgue, le plus beau, le plus puissant, le plus merveilleux des instruments. Alors il se disait qu'ils étaient heureux ces enfants, qui, au milieu d'un monde de machines, d'ordinateurs et de rendez-vous venaient faire ce bain de jeunesse et de beauté au Royaume de Musique.

Et c'est ainsi que tout au long des semaines et des mois se tisse entre eux une toile d'or de portées d'argent, où brillent, telles des étoiles, des notes de diamant en forme de cœur.

Et voilà que le vieil orgue sentait briller une larme au coin de ses vieux tuyaux, oh mon Dieu, comme il était beau ce Noël, avec tous ces jeunes doigts, sur ses vieilles touches. Comme ils ont de la chance tous ces chers petits qui chantent au fond de leur cœur, et chanteront demain la plus belle histoire d'Amour en Royaume de Musique, Etincelle merveilleuse de Celui, invisiblement présent au milieu d'eux, qui réunit L'Amour et la Beauté.

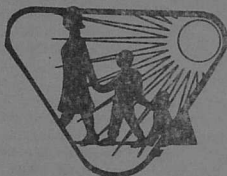
J.M. Nugues

L'ÉCOLE NOTRE-DAME DE LA CROIX

L'A. P. E. L. - L'O. G. E. C.

Le jeudi 18 Octobre, à la Salle des Fêtes, quelques soixante-dix familles étaient réunies pour l'Assemblée Générale de l'A.P.E.L. et de l'O.G.E.C.

Après le compte-rendu financier de Monsieur BRIERE, Monsieur GUILLOT, Directeur de l'établissement, donna un aperçu de la situation de la rentrée qui s'est faite avec quelques petits problèmes de locaux pour les enfants de la grande section de maternelle. Cette classe a dû s'installer pendant quelques heures dans la salle des fêtes. Avec un effectif de 266 enfants dont 105 en maternelle, il a fallu ouvrir une nouvelle classe; le financement est assuré par un prêt de 30.000 Francs remboursable en sept ans et cautionné par la Municipalité.



Monsieur CADIC, Président de l'O.G.E.C. en a profité pour remercier la municipalité pour les aides accordées au développement de notre école qui a eu la plus forte expansion du Morbihan depuis 6 ans.

Avant de procéder au renouvellement du bureau, nous avons enregistré les démissions :

- du Président : Mr. CADIC Gervais,
- du Secrétaire : Mr. LE GAL Serge,
- du Trésorier-adjoint : Mr. BRIERE André

Compte tenu de ces démissions dans le cadre du tiers renouvelable prévu par nos statuts, les nouveaux bureaux de l'A.P.E.L. et de l'O.G.E.C. se composent ainsi :

A.P.E.L.

Président : Mr. LE GAL Louis
Vice-Président: Mr. LE GENDRE Jean-Pierre
Secrétaire : Mme SENGUIN
Trésorière : Mme LE TALLEC Claudine
Trésorière Adjointe : Mme RAHERT Claudine

O.G.E.C.

Président : Mr. HEMON Joseph
Vice-Président: Maître MORVAN Jean
Secrétaire : Mme LE TERNIER Annette
" - Adjoint: Mr. BERNARD Michel
Trésorier : Mr. LE GAL Jean-Pierre
" - Adjoint: Mr. CADIC Gervais

La soirée s'est terminée par la projection de diapositives commentée par le Directeur, sur le séjour des enfants en classe de montagne et par un pot bien sympathique des parents d'élèves avec l'espoir de développer durant l'année nouvelle des expériences pédagogiques telles que ... classe de neige par exemple...

J. HEMON

PROBLÈMES SCOLAIRES

Divers problèmes ont été soulevés depuis plusieurs mois auprès de la Commission des Affaires Scolaires. Voici ces problèmes et les solutions de principe adoptées ou en cours de résolution.

1 - ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS À LA CANTINE SCOLAIRE :

Jusqu'à présent conformément aux statuts élaborés lors de la création de la cantine, les chefs des deux établissements scolaires faisaient accompagner les enfants par des enseignants qui disposaient à cette occasion du repas gratuit.

La grande majorité des enseignants de l'école privée puis ceux de l'école publique n'acceptent plus à compter du 1er Janvier 1985 d'accomplir cette mission.

L'accompagnement sera donc désormais assuré, pour l'école publique par une femme de service, pour l'école privée par une institutrice bénévole, une femme de service de l'école et deux femmes de service de la cantine rémunérées en heures supplémentaires par la commune.

Le prix du repas ne sera donc pas modifié par cette charge supplémentaire. Il pourra l'être par contre dans le cadre des directives préfectorales annuelles concernant l'inflation (de l'ordre de 5 % vraisemblablement).

2 - PROJETS PÉDAGOGIQUES :

En 1984, la Commune a subventionné l'organisation de l'arbre de Noël pour les deux écoles puis d'une part, des séances de piscine pour l'école publique et une classe de montagne pour l'école privée.

Compte tenu de critiques émises de part et d'autre, le Conseil Municipal, dans sa séance du 4 Décembre, a émis le principe de mettre à la disposition du Président de l'O.G.E.C. et du Directeur de l'école publique une somme unique et identique par enfant scolarisé dans leur établissement afin de réaliser en cours d'années 1985 les projets pédagogiques de leur choix dans le cadre de la réglementation en vigueur tout en réglant éventuellement par le biais de cette subvention globale et non nominative certains cas sociaux.

3 - ÉCOLE DE MUSIQUE :

Jusqu'à présent l'école de musique a fonctionné dans des locaux de l'École Privée loués par la Commune à la société propriétaire " L'Espérance ".

L'augmentation des effectifs scolarisés a amené l'organisme de gestion (l'O.G.E.C.) à ouvrir de nouvelles classes au détriment de l'école de musique.

En fait, cette année encore, une solution a été trouvée grâce à la bonne volonté de plusieurs instituteurs qui ont bien voulu prêter leur classe à l'école de musique le samedi après-midi. La classe de guitare continue à fonctionner dans la salle du Conseil à la Mairie.

Jean HEMON
Commission des Affaires Scolaires

LES ANCIENS COMBATTANTS

Ce petit article a pour ambition de vous donner quelques nouvelles de notre Association, 1^{er} U.N.A.C.I.T.A., mais aussi de vous évoquer les diverses activités de l'ensemble de nos Associations d'Anciens Combattants ceux de 14-18, de 39-45 et les anciens prisonniers. Tous, nous nous retrouvons en fait, drapeaux mêlés au monument aux morts de Monterblanc.



Tout d'abord le 13 Mai, nous avons eu le plaisir de voir décorer de la médaille du combattant par le Colonel BARRON, de l'Etat-Major de la 3^{ème} Région militaire nos camarades :

Albert LERAY
Auguste NOUVEL
Gilbert ORIESS
Roland PHILIPPE

Le Colonel était très touché de reprendre contact à cette occasion avec certains de ses anciens subordonnés d'Algérie.

Le 18 Novembre, Monsieur FRAVAL de COATPARQUET a remis les insignes de la Légion d'Honneur à Joseph LE ROUX de Kerabus, notre dernier camarade vivant de Monterblanc combattant de la guerre de 1914-18. A cette belle cérémonie, assistaient Messieurs CAVAILLE et LE BRETON, député et sénateur, Monsieur MARC, Directeur Départemental des Anciens Combattants ainsi que Monsieur LE LABOURIER, Président Départemental de la Fédération des blessés du poumon et des chirurgicaux.

A tous ces récipiendaires, nous adressons nos vives félicitations et à tous les anciens combattants nos vœux les meilleurs pour l'année nouvelle.

Voici quelques renseignements pour 1965 :

- Le Congrès Départemental de 1^{er} U.N.A.C.I.T.A. aura lieu le 21 Avril 1965 à SAINT-MARCEL.
- Le Congrès National à BOURGES le 5 Mai 1965.
- Le repas de l'Association aura lieu le Dimanche de Pâques comme chaque année, en principe au mess de garnison.
- La date de l'Assemblée Générale avec paiement des cotisations sera fixée ultérieurement.

Joseph PASCO

A PROPOS...

DES GRANDES MANOEUVRES

Les grandes manoeuvres d'automne de la 9^{ème} Division de réserve formée essentiellement du 62^{ème} R.I. et du 19^{ème} Régiment de Dragons se sont déroulées dans la Zone du Camp de Mœucou qui, comme chacun le sait, est sur le territoire de Monterblanc comme l'aérodrome.

La " météo " était exécrable mais si l'on ne faisait la guerre que par beau temps et de jour où serait le mérite.

Après une journée d'instruction par petits ateliers disséminés le long d'un itinéraire à suivre à pied, ce qui aurait dû être l'apothéose était une présentation à Madame le Ministre, Edwige AVICE, d'une manoeuvre à double action dans le cadre combien historique de la Vallée séparant le Camp de César du Village de Mangolérian.

Dans la tourmente des éléments déchaînés, les Halles de Mangolérian occupées d'office même sans réquisition offrirent un abri inespéré pour recevoir Madame le Ministre et sa suite, je veux dire son Etat-Major important et de haut niveau débarqué de trois gros hélicoptères.

Mais après l'exposé du thème sous les halles, il fallut braver la bourrasque, aller sur le terrain, descendre vers la fontaine pour assister à flanc de coteau au déroulement de la manoeuvre.

Sans être dans le secret de l'Etat-Major, j'ai cru comprendre qu'une bande ennemie en provenance du Sud s'était infiltrée insidieusement en utilisant un cheminement discret au pied du Camp de César et avait pour mission de progresser vers la fontaine pour venir occuper les hauteurs de Mangolérian. Cette infiltration sournoise fut stoppée rapidement par une vigoureuse contre-attaque. Mangolérian était sauvé et ... vengé après 20 siècles car César avait dû probablement jadis monter la même opération mais lui avec succès puisqu'il installa, semble-t-il, des avant-postes sur toutes les hauteurs autour de son camp d'hiver situé près de Guernevé. Peut-être aussi, les Gaulois, nos ancêtres, surveillaient-ils assez mal leurs abords, préférant faire ripaille dans les bois du Cambrijo et sur les hauteurs de Kéruban.

Depuis ces lointains ancêtres, les landes de Kersimon et autres villages formant aujourd'hui le Camp et l'Aérodrome ont vu se dérouler bien des événements et ont vu défiler dans l'ordre, si je ne me trompe, des régiments de Vannes (artilleurs et fantassins) puis des troupes américaines à la fin de la guerre 1914-18, les " joyeux " entre les deux guerres et une nouvelle invasion (d'Outre-Rhin) en 1940. Les Allemands en effet y ont installé alors une base aérienne d'où partaient des bombardiers sur l'Angleterre.

Après la guerre, ont débarqué les " bérêts rouges " dont les exploits sont restés aussi célèbres que leurs chefs et leur aumônier.



Aujourd'hui ce sont à nouveau des éléments des deux sympathiques régiments vannetais et du service du matériel.

Quant à l'aérodrome, il a connu entre les deux guerres ses importants meetings aériens avec les premières aviatrices et parachutistes.

En vous promenant le dimanche sur ce plateau battu des vents, vous découvrirez peut-être au détour d'un sentier, enfoui sous les ronces et les ajoncs un des nombreux "blockhaus" allemands. Tous ces ouvrages sont répertoriés par le Service de la Protection Civile pour servir éventuellement d'abri anti-moldéaire. Le tout sera d'y arriver à temps. J'en connais personnellement un dans lequel le propriétaire a installé une excellente cave aux vins millésimés. Je ne vous dirai pas lequel bien entendu pour éviter un embouteillage au cas où...

Jean EVENO



CONCOURS DE DESSINS



La Bibliothèque de Monterblanc organise cette année un concours de dessins pour enfants.

La limite d'âge est fixée à 14 ans.

Les dessins aux dos desquels se trouvera :

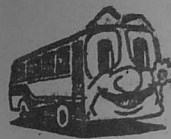
NOM et Prénom

Adresse

Age.

devront être déposés à la Bibliothèque pour le samedi 16 Mars 1965

LE CLUB DU "BEL AGE"



Depuis la parution du dernier bulletin municipal, le Club du "Bel Age" n'a pas ralenti ses activités même durant les vacances.

Du 12 au 14 Septembre, nous sommes partis visiter la Normandie en particulier les plages du débarquement, Villedieu-les-Poêles, Bayeux, Pont de Tancarville et Lisieux.

Ce voyage était organisé avec la collaboration des Clubs de Saint-Nolff, Séné et Saint-Avé. Il a permis une rencontre inter-clubs qui ne peut que créer une saine émulation dans une ambiance excellente.

Le 25 Septembre, nous sommes allés voir les mises de Saint Marcel et de Coëtquidan avec visite commentée du Camp. Cette dernière a rappelé quelques souvenirs à plusieurs anciens qui avaient jadis traîné leurs godillots et bandes molletières dans ces landes, champ de manoeuvre peu agréable surtout en hiver.

Après avoir franchi maintes fois l'Ars, rivière bien connue arrosant le Nord de la Commune de Monterblanc, nous avons visité rapidement les monuments de Rochefort-en-Terre, plus longuement les bistrotis puis apprécié un excellent déjeuner servi à Malansac.

Le 4 Novembre, le Club a organisé un concours de belote. Les participants étaient certes de qualité mais auraient gagné à être plus nombreux car l'ambiance était agréable tant aux tables de jeux qu'aux alentours du bar casse-croûte, galettes, pâtisseries à toute heure.

Le premier prix fut remporté par l'équipe MACHELIER Père et Fils de Conleau.

Prenez date dès maintenant pour le prochain concours qui aura lieu le 10 Mars dans des conditions encore améliorées.

A cette occasion nous remercions les commerçants qui ont bien voulu participer à nos annonces publicitaires. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Nous remercions par ailleurs la municipalité pour avoir organisé le 14 Octobre le repas traditionnel des personnes âgées auquel pouvaient participer bien entendu à titre onéreux d'autres membres de la famille, ce qui est bien sympathique.

Quant au repas du Club, il eut lieu cette année à Bignan le 20 Novembre avec transport en car, retour à la Salle des Fêtes pour la traditionnelle ridée et la non moins traditionnelle tournée du Bourg de Monterblanc. A cette occasion, notre grand ancien, Joseph LE ROUX étrennait à sa boutonnière le ruban de la Légion d'Honneur qui lui avait été remis le dimanche précédent. Nous l'en félicitons bien vivement et le remercions d'avoir invité tous les membres du Club à cette remise de décoration.



Notre Assemblée Générale du 18 Décembre a confirmé dans ses fonctions l'ensemble du bureau. C'est donc reparti pour un an.

A l'occasion de l'Assemblée Générale, a été évoqué le calendrier prévisionnel des festivités du 1er semestre 1985 soit :

- Le 15 Janvier, galette des rois,
- Le 10 Mars, concours de belote côté plus haut,
- Le 19 Mars, sortie de la journée en car avec repas du midi au restaurant. Nous en sommes à la " sélection " du restaurant !
- Le 31 Mars, repas annuel organisé par le Club en collaboration avec l'Association Sportive de Monterblanc. Invites - y vos parents, amis et vos enfants bien sûr.
- Le 21 Mai, sortie d'une journée en car avec déjeuner à midi au restaurant. Le circuit est encore à définir en fonction des suggestions des membres du Club.
- Du 5 au 11 Juin, semaines de vacances en Auvergne avec la collaboration des clubs voisins. Il reste quelques places. Les personnes intéressées doivent s'adresser à Jean LE ROCH le plus rapidement possible. Le nombre des places est limité à 50 personnes.

Sur ce, avec quelques jours de retard, je présente à tous mes meilleurs voeux de Nouvel An.

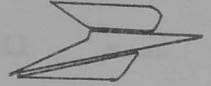
Votre Président

Jean LE ROCH

- Mère-Jol, la barbe, ça sponge énormément !



LA POSTE A MONTERBLANC



L'Agence Postale de Monterblanc, située à l'intérieur des bâtiments municipaux, vous accueille tous les jours du lundi au vendredi :

de 14 H 30 à 17 H 30,

et ceci pour les opérations les plus courantes de la Poste :

- Vente de timbres,
- Expédition du courrier toutes directions,
- Vente d'emballages pour envois sous forme de paquets,
- Changements d'adresses et réexpéditions du courrier,
- Envois des lettres et colis recommandés,
- Envois des télégrammes,
- Service de la cabine téléphonique (les clients peuvent consulter les annuaires des départements bretons),
- Emissions et paiements de tous les mandats (sauf internationaux),
- Opérations de la Caisse Nationale d'Épargne de la Poste (ouvertures, versements, remboursements des livrets A, B, LEP, CODEVI, Épargne-Logement),
- Opérations des Chèques Postaux (ouvertures, retraits à vue, dépannages, remise des cartes bleues et 24x24)

La levée des boîtes-départs se fait tous les jours à 17 H 00 et le samedi à 12 H 00.

Le Gérant se tient par ailleurs à votre disposition le samedi de 12 H 00 à 12 H 15.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez aussi vous adresser à vos préposés respectifs :

- Monsieur Auguste NOUVEL,
- Monsieur André BRIERE,
- Monsieur Christian PERON.

ETAT CIVIL 1984

NAISSANCES

AUBRY	Boris	Bocra	10 Mai
BAUCHER	Ronan	Tuniberh	17 Juillet
BELLEC	Aurore	Kermouël	18 Juin
BOCHE	Gwendolyne	Ty-Glaz	30 Août
BOUILLY	Vincent	Bihuit	21 Mars
CLOAREC	Olivier	Ty-Glaz	04 Mai
DANIEL	Sylvain	Kerhern	30 Avril
DE STÉFANO	Sophie	Kerbelaine	05 Août
DILY	Eric	Champ de Tir	27 Septembre
DUBOIS	Christelle	Kermouël	20 Avril
DUHAUTOIS	Laurent	Kertrionnaire	02 Février
GEORGES	Ronan	7, Rue André Le Texier	23 Septembre
HABERT	Joanne	Ker-hent-du	07 Avril
HUBERT	Mathilde	2, rue de la Fontaine Saint-Pierre	13 Octobre
JOSSIC	Tristan	11, rue de Ker-hent-du	08 Janvier
JULÉ	Claudie	Palhouarn	14 Juin
LACOMA	Eva	Cité des Cadres	27 Octobre
LE GAL	Amélie	Bocra	17 Juin
LE GAL	François	Le Hélène	04 Avril
LE GAL	Marie	19, rue André Le Texier	10 Décembre
LE HÉ	Florent	4, rue Joseph Dréano	17 Août
LE MABEC	David	Kerabus	28 Octobre
LE QUENTREC	Solène	Le Hélène	24 Septembre
LE ROCH	Tiphaine	Le Grand Gillard	04 Septembre
LE VIGUÉLOUX	Camille	5, rue du Roué Stévan	06 Mars
LORRJC	Jean-Christophe	5, lot. "Lann er Velin"	01 Juin
MAHÉ	Fabien	Kerlho	21 Mars
MARTELOT	Yann	49, rue André Le Texier	07 Avril
MATTHAEI	David	7, lot. "Lann er Velin"	21 Avril
MORAND	Sandra	Cité des Cadres	27 Février
NICOLAS	Laetitia	"Le Cerister"-Kerduperh	28 Avril
QUÉRANT	Christophe	Petit-Trévélis	25 Juillet
THIBOULT	Julien	Le Goh-Len	14 Décembre
VALLEE	Ronan	Trévélis	27 Août
VÉLAYOUDOM	Nirson	Cité des Cadres	12 Septembre

DECES

CONAN Marie, Veuve LE PALUD	- 78 ans - "Petit Kersimon"	- 10 Mars
JAHIER Joachim	- 86 ans - 31, rue du Govérig	- 31 Mars
LE PALUD Augustin	- 79 ans - "Petit Kersimon"	- 21 Janvier
LE ROCH Jean-Michel	- 22 ans - 21, rue du Govérig	- 25 Mars
LINO Victorine	- 81 ans - 3, rue Auguste Brizeux	- 12 Août
QUÉRANT Emile	- 62 ans - "Petit-Trévélis"	- 23 Septembre

MARIAGES

ALLAIN Hervé et LE VIGUÉLOUX Nathalie	VANNES 25, rue du Govérig	28 Juillet
DANILO Roger et DONATIEN Annie	PLUHERLIN 21, rue Auguste Brizeux	02 Juin
DE STÉFANO Alexis et ASSARAF Michal	Kerbelaine NAHARYA (Israël)	05 Mai
EYNIUS Franck et LE MOEL Anne	FORBACH (Moselle) "Parc-Carré"	28 Juillet
GUITTON Serge et MONNIER Sylvie	REDON (Ile et Vilaine) 10, rue Auguste Brizeux	25 Mai
LE BOULAIRE Martial et LARMET Ghislaine	VANNES "Keraudrain"	26 Mai
LORIC Antoine et GRANDLIN Bernadette	COLPO "Kergalo"	14 Septembre
PHILIPPE Patrice et DANNOOT Evelyne	"Mangolértan" PARIS 12ème	30 Juin
RANNOU Alain et DOLTAIRE Geneviève	GUICLAN (Finistère) "Kerbloquin"	04 Août
TATARD Jean-Pierre et DRÉANO Huguette	SAINT-AVE "Sclair"	11 Août
VERDON Marcel et GOROPOUI Marie-Thérèse	Cité des Cadres Cité des Cadres	30 Juin

- DEMOGRAPHIE 1984 -

En 1984, il a été enregistré : 35 naissances (hors Commune)
11 mariages
6 décès (dont 5 transcriptions)

Comparaisons

<u>Année</u>	<u>Naissances</u>	<u>Mariages</u>	<u>Décès</u>
1984	35	11	6
1983	28	10	16
1982	31	14	16
1981	39	9	11
1980	34	8	8
1974	31	10	12
1934	16	12	10
1884	27	7	21

INFORMATIONS DIVERSES

CHOMAGE :

Il est rappelé aux demandeurs d'emploi qu'ils doivent se présenter, en mairie, une fois par mois, munis de leur carte de pointage. Les dates retenues pour les pointages en 1985, sont les suivantes :

Mardi 15 Janvier	Mardi 14 Mai	Lundi 16 Septembre
Jeudi 14 Février	Lundi 17 Juin	Mardi 15 Octobre
Jeudi 14 Mars	Mardi 16 Juillet	Jeudi 14 Novembre
Lundi 15 Avril	Mardi 13 Août	Lundi 16 Décembre

Les demandeurs d'emploi sont priés de respecter ce calendrier, et doivent se présenter, en mairie, l'après-midi seulement, entre 14 et 16 Heures, le jour dit.

Toute absence non justifiée, à l'un des contrôles, entraînera la radiation de la liste des demandeurs d'emploi.

TRANSPORT SCOLAIRE - RAMASSAGE SCOLAIRE :

Il est rappelé aux familles des enfants utilisant les "Autocars Méliciens" que le règlement de la deuxième fraction, soit 71,00 F par enfant, est à effectuer, à la Mairie, avant le 31 Janvier 1985.

Il convient de présenter, à la Mairie, lors du règlement, la carte de circulation, afin qu'elle soit mise à jour.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes gens, habitant la commune, nés en Mars, Avril, Mai et Juin 1967, doivent se faire recenser, courant de ce mois. Ils sont donc priés de se présenter, en mairie, munis d'une pièce d'identité, avant le 31 Janvier 1985.

Jeunes gens nés en	Recensement en
Juillet, Août, Septembre, Octobre 1967	Avril 1985
Novembre, Décembre 1967 Janvier, Février 1968	Juillet 1985
Mars, Avril, Mai, Juin 1968	Octobre 1985

Pour demande "EXTRAIT CASIER JUDICIAIRE", s'adresser à :

Ministère de la Justice
"Casier Judiciaire National"
107, Rue de Landreau
44079 NANTES CEDEX
T^é : 16 (40) 49.08.94

Pièces à joindre : - Une fiche individuelle d'état civil,
- Une enveloppe timbrée.

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

Du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30
Le Samedi de 8 h 30 à 10 h 30.

PERMANENCES A LA MAIRIE :

CREDIT AGRICOLE :

Tous les mardis et samedis de 9 H à 12 H.
Salle de Bibliothèque.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE - A.M.A. - SAMDA - SORAVIE

Monsieur Joseph EVENO :

Tous les Mardis) De 9 H à 12 H. - Sauf imprévus au
Les 2ème et 4ème Samedis) Foyer des Jeunes.

Appels Téléphoniques - Rendez-Vous :

16 (97) 45 - 96 - 52)
16 (97) 45 - 92 - 50) Entre 8 h 30 et 9 h.
Sauf le dimanche.

ASSISTANTE SOCIALE :

Le 1er Vendredi de chaque mois entre 9 h et 10 h 30.
Salle de la Bibliothèque.

BIBLIOTHEQUE :

Tous les mercredis et samedis entre 14 et 16 h.

CHANGEMENT DE DOMICILE :

Arrivée dans la commune : Il convient de se présenter, à la Mairie, le plus tôt possible, avec le livret de famille (ou une pièce d'identité pour les personnes célibataires), la carte d'électeur, et éventuellement le livret militaire.

Départ de la commune : Il convient de signaler, à la Mairie, la date du départ et la nouvelle adresse.

COMITE INTER-ASSOCIATIONS POUR LE MATERIEL DES FETES :

Ce comité est composé des Associations suivantes : A.S.M. Football-Amis de la Chapelle de Mangolérien - O.G.E.C. Ecole Privée - Amicale L... Comité d'Animation - Amis de la Chapelle de Camarech - Amis de la Chapelle de Saint-Amand - Société de Chasse - Club de Cyclotourisme et Club de Gymnastique.

Chaque année, elles versent une participation en vue d'acheter du matériel, d'effectuer les réparations, etc...

Les particuliers peuvent louer du matériel (tables et bancs) dans la mesure des disponibilités. La demande doit être faite, à la Mairie, au moins 8 jours à l'avance. Le matériel est à prendre le vendredi à 14 Heures et à rendre le Lundi à 8 Heures.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ NUCLEAIRE

Le présent rapport est le résultat de l'étude

de la Commission de la Sécurité Nucleaire

sur le sujet de la sécurité des installations

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que les installations

soient soumises à une inspection régulière

et que les résultats de ces inspections

soient rendus publics de façon à assurer

la transparence de l'activité de la

Commission de la Sécurité Nucleaire

et que les citoyens soient informés de

l'état de la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations

et des mesures prises pour améliorer

la sécurité des installations